

**INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
AU 31 MARS 2018**

	AU 31/03/2018	AU 31/03/2017	VAR%	AU 31/12/2017
1- Produits d'exploitation bancaires	183 319 193	137 749 919	33,08%	646 790 153
- Intérêts	126 269 429	96 081 607	31,42%	442 596 295
- Commissions en produits	21 211 565	20 447 792	3,74%	81 444 781
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	35 838 199	21 220 521	68,88%	122 749 077
2- Charges d'exploitation bancaires	79 819 378	54 720 671	45,87%	256 629 524
- Intérêts encourus	78 739 765	53 871 437	46,16%	252 243 326
- Commissions encourues	1 079 613	849 234	27,13%	4 386 198
3- Produit net bancaire	103 499 815	83 029 248	24,65%	390 160 629
4- Autres produits d'exploitation	1 698 982	1 506 515	12,78%	6 855 331
5- Charges opératoires (3)	46 998 575	38 324 285	22,63%	198 600 941
- Frais de personnel	32 777 212	30 155 525	8,69%	156 504 744
- Charges générales d'exploitation	14 221 364	8 168 760	74,09%	42 096 197
6- Structure du portefeuille	1 691 598 042	1 418 442 351	19,26%	1 485 241 093
- Portefeuille-titres commercial	1 338 087 219	1 052 695 412	27,11%	1 134 342 409
- Portefeuille-titres d'investissement	353 510 823	365 746 939	-3,35%	350 898 684
7- Encours des crédits (1)	6 309 376 702	5 655 437 749	11,56%	6 114 770 437
8- Encours des dépôts , dont	6 056 237 235	5 385 564 085	12,45%	5 963 809 430
- Dépôts à vue	2 304 309 591	2 056 553 613	12,05%	2 316 938 837
- Dépôts d'épargne	2 629 578 343	2 348 515 873	11,97%	2 524 109 418
9- Emprunts et ressources spéciales	275 835 549	361 302 848	-23,66%	288 958 041
10- Capitaux propres (2)	737 226 236	696 087 249	5,91%	737 087 805
(1) les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 1 ^{er} trimestre 2018 .				
(2) les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période et celui de l'exercice précédent.				
(3) les charges opératoires tiennent comptes de la cotisation aux fonds de garantie des dépôts bancaires				

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31/03/2018**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 31 mars 2018 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année. Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée. La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné. Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».

FAITS SAILLANTS AU 31 MARS 2018

Au terme du premier trimestre 2018, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 670,7 MD ou 12,5 % entre mars 2017 et mars 2018 se détaillant comme suit :

- Dépôts à vue : + 247,8 millions de dinars ou 12,0 % pour s'établir à 2.304,3 millions de dinars et représenter 38,7% de l'ensemble des dépôts à fin mars 2018 contre 2.056,6 millions de dinars ou une part de 38,2 % à fin mars 2017.
- Dépôts d'épargne : + 281,1 millions de dinars ou 12 % pour atteindre 2.629,6 millions de dinars ou une part de 43,4 % contre 2.348,5 millions de dinars ou une part de 43,6% une année auparavant.
- Dépôts à terme : + 100,9 millions de dinars ou 12 % qui se sont établis à 941,9 millions de dinars et ont représenté une part de 15,6% à fin mars 2018 (841 MD et 15,6% en mars 2017)

2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 275,8 millions de dinars à fin mars 2018, en repli de 85,5 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin mars 2017. Cette baisse correspond principalement au règlement des échéances sur les ressources spéciales :

- emprunts obligataires et privés : + 1,7 millions de dinars ou +1,1 %
- ressources spéciales : - 87,2 millions de dinars ou -43,9 %

3) Les crédits nets à la clientèle (hors la dotation aux provisions relative au premier trimestre 2018) ont progressé de 653,9 millions de dinars ou 11,6% pour s'établir à 6.309,4 millions de dinars au terme du premier trimestre 2018 contre 5.655,4 millions de dinars une année auparavant.

- 4) **Le portefeuille titres commercial** a atteint un encours de 1.338,1 millions de dinars, en progression de 285,4 millions de dinars ou 27,1% par rapport à son niveau enregistré à fin mars 2017 (1.052,7 millions de dinars).
- 5) **Le portefeuille titres d'investissement** a enregistré une baisse de 12,2 millions de dinars ou -3,4% pour s'établir à 353,5 millions de dinars à fin mas 2018.
- 6) **Le produit net bancaire** s'est amélioré de 20,5 millions de dinars ou +24,7% comparativement à fin mars 2017 pour se situer à 103,5 MD. Cette situation résulte de l'effet de :
- **La hausse des Produits d'exploitation bancaire** (45,6 millions de dinars ou 33,1%) pour s'établir à 183,3 millions de dinars à fin mars 2018.
 - **La hausse des Charges d'exploitation bancaire** (25,1 millions de dinars ou 45,9%), lesquelles se sont établies à 79,8 millions de dinars à fin mars 2018 contre 54,7 millions de dinars au terme du premier trimestre 2017.
- 7) **Les charges opératoires** ont augmenté de 8,7 millions de dinars ou 22,6% et se sont établies à 47,0 millions de dinars à fin mars 2018.
- 8) **Le coefficient d'exploitation** a enregistré une baisse de 0,8 point de pourcentage pour se situer à 45,4% au terme du premier trimestre 2018 (46,2% en mars 2017).

